



15ème législature

Question N° : 44973	De M. Jean-François Portarrieu (La République en Marche - Haute-Garonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > sécurité routière	Tête d'analyse >Mortalité routière des cyclistes	Analyse > Mortalité routière des cyclistes.
Question publiée au JO le : 22/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-François Portarrieu attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur le bilan 2021 de la sécurité routière qui, avec 2 947 personnes mortes sur les routes de France métropolitaine, est très légèrement supérieur au niveau de 2020, le plus bas jamais enregistré depuis l'après-Guerre en raison de la réduction de la circulation liée à la crise sanitaire. Si la mortalité routière est en baisse chez les automobilistes et les utilisateurs de deux-roues motorisés, le bilan est moins positif pour les cyclistes avec 226 décès enregistrés, soit 48 de plus qu'en 2020, ainsi que les utilisateurs de trottinettes électriques avec 22 utilisateurs décédés. Aussi, il souhaiterait connaître sa position sur ce phénomène inquiétant.